

Le RISQ : quinze ans de connivence et d'innovation

Philippe Garant
Directeur général du RISQ

Il y a 15 ans, le concept de l'économie sociale a gagné ses lettres de noblesse lors du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996. Bien que les entreprises collectives fassent déjà partie de la structure socio-économique du Québec depuis plus d'un siècle, la reconnaissance de leurs contributions spécifiques a donné un nouvel élan à l'entrepreneuriat collectif au Québec.

Dès 1996, plusieurs défis se devaient d'être relevés dont non le moindre fut celui de l'accès à du capital adapté aux besoins des entreprises collectives. Ainsi, afin de soutenir le démarrage et l'expansion des entreprises d'économie sociale, est né au Québec en 1997 le Réseau d'investissement social du Québec (ci-après RISQ), un fonds d'investissement novateur offrant un capital de connivence unique, adapté à la réalité de ces entreprises issues des milieux communautaires et coopératifs.

Premier instrument financier uniquement dédié à l'entreprise d'économie sociale au Québec, le RISQ s'est taillé une place incontestable dans le réseau de la finance solidaire québécoise. Sa réputation s'est forgée non seulement grâce à ses décisions d'investissement, qui ont permis de soutenir des projets novateurs dans toutes les régions du Québec, mais également à travers le rôle que le RISQ a joué pour stimuler d'autres acteurs à investir autrement.

Si aujourd'hui, les Fonds locaux d'investissement offrent également des produits financiers pour les entreprises d'économie sociale, c'est en partie à cause du rôle de pionnier joué par le RISQ. Par le développement d'une offre de services adaptée aux besoins spécifiques des entreprises collectives, par ses innovations dans le domaine de l'analyse financière qui ont été partagées avec un ensemble d'acteurs à travers le Guide d'analyse des entreprises en économie sociale, par son travail en réseau avec les organisations locales, régionales et sectorielles et par ses partenariats avec d'autres institutions financières, le RISQ a démontré hors de tout doute sa pertinence et sa contribution stratégique au développement de l'économie sociale au Québec.

Un bilan imprégné de réussites financières et d'innovations sociales

Dans le domaine de l'économie sociale, le problème de la sous-capitalisation est aigu, autant pour les entreprises et les secteurs en émergence que pour les entreprises coopératives ou OBNL plus matures. Cette situation se traduit par la difficulté d'accès aux outils financiers traditionnels qui ne sont pas adaptés pour recevoir et analyser à leur juste valeur les demandes des entreprises



d'économie sociale, comme la marge de crédit, le capital action, le capital de risque et le prêt hypothécaire, qui exigent une garantie. C'est afin de pallier ce manque que le RISQ fut fondé.

Nos quinze années d'intervention ont permis d'expérimenter et de démontrer que les entreprises d'économie sociale sont viables économiquement lorsqu'on leur permet un accès à un crédit adapté à leur réalité. Depuis ses débuts en novembre 1997, le RISQ est intervenu dans 717 projets de financement d'entreprises d'économie sociale pour un montant total d'investissements de 17 millions de dollars.

Notre façon de faire

Le RISQ est un organisme privé à but non lucratif, dont la mission est de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. En offrant un capital de connivence unique, nous permettons la réalisation et le développement de projets novateurs et structurants pour les collectivités, à l'endroit où ils prennent vie.

L'organisme soutient le développement des entreprises d'économie sociale à toutes les phases de leur développement (prédémarrage, démarrage, expansion, consolidation ou redressement) avec des produits financiers répondant à leurs besoins spécifiques.

Le soutien au prédémarrage de projet

Depuis sa création, le RISQ travaille à l'émergence de nouvelles entreprises d'économie sociale et favorise la croissance des entreprises existantes. Le stade de prédémarrage comprend l'ensemble des étapes durant lesquelles l'idée est développée en projet menant à la naissance d'une nouvelle entreprise ou d'un nouveau projet. Le prédémarrage commence avec la présence d'une équipe entrepreneuriale potentielle et se termine lorsque les opérations commercialisées ont débuté.

Pour soutenir les organisations dans le développement de leur projet, le RISQ offre deux produits uniques et novateurs.

Dans un premier temps, le RISQ offre une aide financière sous forme d'avance de fonds (maximum de 5 000\$) pour la réalisation des études liées à la faisabilité du projet ; le prêt est sans intérêt, remboursable uniquement si le projet se réalise. L'originalité de notre financement dédié au soutien technique offre au promoteur la possibilité de tester la viabilité d'un projet d'expansion, de diversification de produits ou autres avant sa réalisation. Dans bien des cas, ce volet a permis d'éviter de fâcheuses expériences pour les entreprises.

Depuis maintenant trois ans, nous proposons un nouvel outil financier spécifique pour soutenir le prédémarrage de projet innovant et structurant. Ce prêt vise à soutenir les entreprises dans la préparation et la mise en œuvre de leur projet de démarrage ou de développement. À cette étape, le projet doit être défini et les diverses études préalables doivent avoir été réalisées. Le RISQ peut également soutenir les entreprises existantes désirant développer un nouveau projet.



L'investissement se fait sous forme de capital sans garantie et sans remboursement (capital et intérêts) pendant la période de prédémarrage.

Au cours des trois dernières années, nous avons soutenu 38 entreprises pour des engagements totalisant plus de 2,5 millions de dollars. Cela démontre que l'aide consentie répond à un besoin et favorise l'émergence de projets et d'entreprises collectives.

Bilan des interventions du RISQ

Depuis sa création en 1997, le RISQ a toujours eu pour objectif de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. En quinze ans, nous avons investi plus de 17 millions de dollars dans 717 projets répartis dans l'ensemble du Québec et dans presque tous les secteurs d'activités économiques. Que ce soit pour le prédémarrage, le démarrage, l'expansion ou la consolidation d'une entreprise, le RISQ offre un produit financier adapté au besoin de l'entreprise.

Sur le plan économique, nous jouons un rôle de plus en plus important en nous associant à des projets qui ont généré des investissements de 200 millions de dollars. Les retombées de nos investissements se mesurent notamment par un effet de levier important, nos interventions étant faites en partenariat avec les promoteurs et les acteurs de la finance solidaire. Ces interventions auront permis la création ou le maintien de plus de 5600 emplois directs.

Un faible taux de perte jumelé à un effet de levier important

Le RISQ a montré la capacité d'emprunt et de remboursement des entrepreneurs sociaux. À ce jour, le taux de radiation sur les prêts du volet capitalisation se chiffrait à 13,8 %. Sur l'ensemble du portefeuille, le taux de radiation sur les prêts, tous les volets confondus, se chiffrait à 14 %. Notre organisme se compare ainsi très avantageusement à tout autre fonds de capital de risque œuvrant auprès des entreprises de l'économie libérale.

Plus spécifiquement, les investissements du RISQ auront :

- servi de levier économique en bonifiant la mise de fonds des promoteurs ;
- permis d'attacher le financement des projets avec des partenaires comme les banques à charte et le réseau du Mouvement Desjardins ainsi que les sociétés d'investissement, les fonds locaux, les fondations, etc. ;
- permis le développement de partenariats en aval et en amont des projets, avec les ressources techniques en économie sociale partout au Québec, notamment les Centres locaux de développement (CLD), les Coopératives de développement régional (CDR), les Corporations de développement économique communautaires (CDEC), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), pour n'en citer que quelques-unes ;
- contribué, de façon générale, à l'accès au marché du travail de plusieurs personnes défavorisées sur les plans physique, économique ou social, tels les handicapés physiques ou



intellectuels, les chômeurs et les prestataires de la sécurité du revenu, principalement des jeunes et des femmes.

En bref, le RISQ aura contribué de façon significative au virage entrepreneurial pris par les entreprises d'économie sociale, notamment les OBNL, et permis l'amélioration des compétences en gestion des promoteurs.

Un outil unique au service des entreprises

Le travail du RISQ est loin d'être terminé. Sa pertinence demeure malgré l'évolution du marché de la finance solidaire. Cette pertinence relève autant de son apport en capital, encore important pour de nombreux projets, mais également par la diversité de ses produits et par les innovations que nous continuons à apporter en réponse aux besoins des entreprises collectives.

Les nombreuses réalisations du RISQ au cours des dernières années ont clairement démontré que les entreprises d'économie sociale sont des entreprises collectives durables et rentables sur le plan social, et tout autant viable sur le plan économique. Issues du mouvement coopératif et du milieu communautaire, elles constituent un maillon de plus en plus important de la chaîne du développement économique au Québec. Elles prennent en charge une multitude de causes sociales et humaines.

De par sa nature même, le RISQ est un outil unique au Québec. Nous comptons sur notre capacité à innover et à apprendre, et ce, en lien avec nos partenaires de la finance solidaire, pour démontrer qu'il est possible et rentable d'entreprendre autrement.

Pour connaître les caractéristiques de financement disponibles, nous vous invitons à consulter notre site Internet : www.fonds-risq.qc.ca

